

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je comprends que le chef du Nouveau parti démocratique n'aime pas que le ministre des Finances rencontre les banquiers, mais cela fait partie de son travail.

M. Broadbent: Madame le Président, l'économie est peut-être une science sinistre, mais notre premier ministre n'est guère plus réjouissant quand il nous répond comme il le fait aujourd'hui sur un sujet important. Le premier ministre sait que le ministre des Finances n'a pas arraché la moindre concession aux banquiers. S'il l'ignore, les Canadiens le savent, eux.

LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le premier ministre était bien fier de me dire, il y a une quinzaine de jours, qu'en tant que libéral il croyait à l'étapisme. Étant donné que depuis trois ans le niveau de vie des Canadiens a progressivement baissé et que depuis cinq mois l'indice des prix a augmenté graduellement pour dépasser 12 p. 100, le premier ministre confirmera-t-il que ce que les libéraux appellent de l'étapisme n'est en fait qu'un recul progressif, par étapes, du niveau de vie de tous les Canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, lorsque j'ai répondu à cette question il y a environ deux semaines et que je lui ai démontré, avec chiffres à l'appui, que le niveau de vie des Canadiens était supérieur à ce qu'il était il y a dix ans, le chef du NPD a dit: «Bien sûr qu'il l'est, mais ce n'est pas où je veux en venir». Je ne sais pas où il veut en venir maintenant en disant que le niveau de vie des Canadiens a baissé. Lorsque nous lui prouvons à l'aide de statistiques que les Canadiens jouissent d'un niveau de vie plus élevé, il dit: «Bien sûr, je ne le nie pas». J'aimerais bien qu'il se décide enfin et nous dire ce dont il veut se plaindre.

* * *

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

LE RAPPORT SUR LES RÈGLEMENTS

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le Conseil économique du Canada vient d'effectuer, à la demande du premier ministre et des provinces, un rapport d'étude sur les règlements qui a coûté trois millions de dollars. Le Conseil était chargé d'évaluer les règlements que le gouvernement applique au Canada. D'après ce rapport, les consommateurs canadiens pourraient épargner des milliards de dollars tous les ans sur les coûts de transport par camion ou par avion ainsi que les coûts des denrées alimentaires en suivant les recommandations du Conseil. Le Conseil constate que la réglementation directe de l'économie est à l'origine d'un gaspillage énorme des ressources.

Cette étude qui a été effectuée à la demande du premier ministre a duré trois ans et a coûté trois millions de dollars. Le Conseil économique du Canada relève du premier ministre. Ce dernier pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures le gou-

vernement a l'intention de prendre pour donner suite à cette étude triennale? Le gouvernement fera-t-il savoir à la Chambre quelles recommandations il accepte et quelles recommandations il rejette en précisant également les raisons, étant donné qu'elles ont coûté assez cher à la Chambre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le message que nous a communiqué le Conseil économique dans son rapport préoccupe en réalité le gouvernement depuis ces dernières années et c'est ce qui nous a poussés à créer ce groupe d'étude qui est composé de députés et est présidé de main de maître par l'honorable représentant de Willowdale, lequel a présenté son rapport à la Chambre. Suite à ce rapport du Conseil économique, le gouvernement qui va poursuivre l'étude de ses conclusions, va continuer à prendre des initiatives pour supprimer ou simplifier les règlements qui méritent d'être abolis ou rationalisés. Nous verrons à supprimer les règlements qui font double emploi avec les règlements provinciaux.

L'honorable représentant serait peut-être intéressé d'apprendre que le gouvernement a créé le bureau du coordonnateur de la réforme réglementaire sous la présidence de mon collègue émérite, le président du Conseil du Trésor. Bien évidemment, quand nous avons créé le bureau du contrôleur général, ce dernier a lancé un programme d'évaluation qui entraînera des améliorations substantielles dans ce domaine.

ON DEMANDE UNE DÉCLARATION DE PRINCIPE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le rapport du comité de la Chambre des communes sur les règlements a été déposé ici le 19 décembre. Il n'a guère eu d'échos. L'une des principales recommandations du comité était de créer, de façon permanente, un comité spécial sur le Règlement. Rien n'a été fait à ce sujet. Je voudrais savoir si le premier ministre va accepter cette recommandation du comité spécial.

Après une étude de trois ans, le Conseil économique du Canada a annoncé aux Canadiens qu'ils pourraient épargner des milliards en supprimant bon nombre de règlements dans le secteur des transports, de l'alimentation et autres. Il s'agit d'une conclusion très sérieuse et les citoyens canadiens ont le droit de savoir si c'est exact. Dans l'affirmative, que va faire le gouvernement? Le premier ministre prend-il au sérieux ce rapport du conseil? Va-t-il communiquer à la Chambre aux environs de la semaine prochaine quelles recommandations le gouvernement accepte et juge valables et quelles recommandations il n'accepte pas?

Par exemple, il est bien évident que le ministre de l'Agriculture n'accepte pas certains aspects du rapport. Le gouvernement va-t-il faire preuve de franchise et d'honnêteté en nous disant, à nous comme à l'ensemble des consommateurs canadiens, à quelles recommandations il donnera suite et préciser ce qu'il entend faire au juste avec ce rapport important, et je dirais même, assez stupéfiant?